

# Concours photos des Journées Mycologiques Fertoises

## Règlement 2024

### Organisation :

Dans le cadre des 49<sup>èmes</sup> Journées Mycologiques Fertoises qui se dérouleront du 19 au 21 octobre 2024 à La Sauvagère, l'association DBO (Découverte Bocage Ornaïs) organise un concours photos.

Ce concours est ouvert à tout photographe amateur de tout âge.

Sont exclus les professionnels, les organisateurs du concours et les membres du jury.

*Participation au concours photos : gratuite pour tous.*

### Engagement des photographes :

En participant à ce concours, le photographe :

- déclare être en possession des droits des images présentées
- accepte le règlement du concours
- autorise l'association DBO (Découverte Bocage Ornaïs) à la représentation gratuite de ses œuvres dans le cadre des Journées Mycologiques et de leur promotion.

### Thème de l'année 2024 :

« Thème libre sur les champignons »

Deux catégories sont proposées :

A : les moins de 18 ans

B : les plus de 18 ans

### Les photos :

- Chaque participant pourra présenter un maximum de 4 photographies
- Tout concurrent ne pourra être primé (recevoir un prix) que pour la mieux classée de ses photos.

### Conditions d'admission des photographies

- fichiers numériques de 3Mo minimum
- les photos doivent être au minimum en : 20\*30 cm - 300 dpi
- les retouches numériques de base sont autorisées
- les fichiers doivent être renommés comme suit : nom de l'auteur / catégorie / n° de la photo

Toute photo ne respectant pas ces conditions sera refusée.

### Envoi des photos

Le dossier devra être déposé avant le 15 octobre 2024

- devra être envoyé par mail à [otsi.la-ferte-mace@wanadoo.fr](mailto:otsi.la-ferte-mace@wanadoo.fr)
- ou Sur clé USB à l'adresse ci-dessous:

Office de Tourisme  
11, rue de la Victoire  
61600 La Ferté-Macé

### La responsabilité :

Les organisateurs prendront soin, dès réception, des photos qui leur seront confiées.

Cependant l'association Découverte Bocage Ornaïs et l'Office de tourisme déclinent toute responsabilité en cas de dommage, vol ou perte pendant l'acheminement, la manipulation ou l'exposition des œuvres.

## Le jury :

### La sélection :

Le jury officiel composé de : 2 mycologues, 2 représentants de l'association DBO (Découverte Bocage Ornais), 1 photographe professionnel, 1 pharmacien, le (ou les) candidat hors concours désignera les lauréats du concours selon des critères : le respect du thème, le cadrage, la technique, l'esthétique et le coup de cœur.

## Prix et remise des prix :

Les résultats seront annoncés officiellement par le jury la semaine précédant les Journées Mycologiques. La remise des prix se fera le dimanche après-midi.

Le palmarès sera adressé par courrier ou mail aux lauréats dès la connaissance des résultats et publié dans la presse locale.

## Les récompenses :

**Le prix du jury** : pour les 2 catégories, les 3 meilleurs clichés seront récompensés par un prix officiel de l'association DBO (Découverte Bocage Ornais)

De plus, seront attribués, toutes catégories confondues aux autres photos sélectionnées par le jury :

**Le prix des Pharmaciens** : offert par les pharmaciens.

**Le prix du Public** : à la photo, non encore primée, ayant reçu le plus de votes de la part du public pendant l'exposition.

**Hors-concours** : Le 1<sup>er</sup> de chaque catégorie (1<sup>er</sup> prix du jury et 1<sup>er</sup> prix du public) est déclaré hors-concours pour l'année suivante. Il est désigné pour faire partie du jury du concours photos pendant son année en tant que hors-concours et sa photo primée est utilisée pour illustrer l'affiche de promotion du concours.

## Les Lauréats :

L'auteur d'une œuvre classée s'engage :

- à rétrocéder ses droits d'utilisation à l'association Découverte Bocage Ornais à des fins promotionnelles.

## Exposition :

Les photos sélectionnées et lauréates seront exposées sous verre pendant les Journées Mycologiques. Les photos seront identifiées au nom de l'auteur.